

036

Hamilton Centre

Population: 100,100

Consisting of that part of the City of Hamilton described as follows: commencing at the intersection of James Mountain Road with the Niagara Escarpment; thence generally westerly along said escarpment to the electric power transmission line situated westerly of Chateau Court; thence northerly along said transmission line to Highway No. 403; thence generally northeasterly along said highway to the Desjardins Canal; thence easterly along said canal and continuing due east in Hamilton Harbour to the northerly production of Queen Street North; thence northerly in a straight line along said production to the northerly limit of said city; thence generally northeasterly, southeasterly and northeasterly along said limit to the northerly production of Ottawa Street North; thence southerly along said production and Ottawa Street North to Burlington Street East; thence easterly along said street to Kenilworth Avenue North; thence southerly along said avenue and Kenilworth Avenue South to Lawrence Road; thence westerly along said road to the southerly production of Keswick Court; thence southerly along said production to the Niagara Escarpment; thence generally westerly along said escarpment to the point of commencement.

036

Hamilton-Centre

Population : 100 100

Comprend la partie de la ville de Hamilton décrite comme suit : commençant à l'intersection du chemin James Mountain et de l'escarpement du Niagara; de là généralement vers l'ouest suivant ledit escarpement jusqu'à la ligne de transport d'énergie située à l'ouest de l'impasse Chateau; de là vers le nord suivant ladite ligne de transport jusqu'à l'autoroute n° 403; de là généralement vers le nord-est suivant ladite autoroute jusqu'au canal Desjardins; de là vers l'est suivant ledit canal et continuant franc est dans le havre de Hamilton jusqu'au prolongement vers le nord de la rue Queen Nord; de là vers le nord en ligne droite suivant ledit prolongement jusqu'à la limite nord de ladite ville; de là généralement vers le nord-est, le sud-est et le nord-est suivant ladite limite jusqu'au prolongement vers le nord de la rue Ottawa Nord; de là vers le sud suivant ledit prolongement et la rue Ottawa Nord jusqu'à la rue Burlington Est; de là vers l'est suivant ladite rue jusqu'à l'avenue Kenilworth Nord; de là vers le sud suivant ladite avenue et l'avenue Kenilworth Sud jusqu'au chemin Lawrence; de là vers l'ouest suivant ledit chemin jusqu'au prolongement vers le sud de l'impasse Keswick; de là vers le sud suivant ledit prolongement jusqu'à l'escarpement du Niagara; de là généralement vers l'ouest suivant ledit escarpement jusqu'au point de départ.